

Objekttyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **44 (1908)**

Heft 16

PDF erstellt am: **05.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

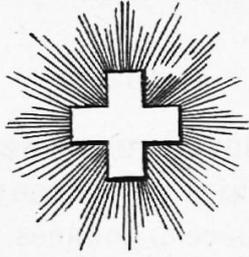
Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

XLIV^{me} ANNÉE

N° 16.



LAUSANNE

18 avril 1908.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez
ce qui est bon.

SOMMAIRE : *L'observation pédologique.* — *Carte murale de la Suisse.* —
Edmond de Amicis dans nos écoles. — *La subvention scolaire en marche.*
— *Chronique scolaire : Ecole primaire suisse. Jura bernois, Vaud, Argovie.*
— *Bibliographie.* — PARTIE PRATIQUE : *Travail de vacances.* — *Dictées.*

L'OBSERVATION PÉDOLOGIQUE

Je dois à la grande obligeance de M. Mirguet, le distingué directeur *ad interim* de la nouvelle Ecole normale provinciale d'institutrices de Mons, d'avoir pu consulter le volumineux et suggestif rapport manuscrit décrivant la marche de cette intéressante institution scolaire pendant la première année de son existence.

Dans le chapitre consacré à la pédologie, le rapport présente quelques observations d'une importance évidente et donne quelques conseils d'une justesse et d'une opportunité indéniables.

La pédagogie moderne nous enseigne à ne pas imposer à tous les élèves de nos classes un régime éducatif uniforme. Elle nous demande d'individualiser notre enseignement. De même que certains magasins de confections vendent des costumes tout faits auxquels les clients doivent s'adapter tant bien que mal, de même certains maîtres ont trop longtemps donné un enseignement qui ne tenait pas suffisamment compte des dispositions caractéristiques de chaque individu. Pour qu'un costume aille bien, il faut, en général, le faire confectionner sur mesure. De même, pour qu'un enseignement soit profitable et mène rapidement au but qu'on

se propose, il faut le donner *sur mesure*, c'est-à-dire en tenant compte des données fournies par la constitution physique, intellectuelle et morale des élèves, données que l'observation intelligente et méthodique doit mesurer et fournir.

Acceptons ces postulats de la pédagogie moderne sans trop chicaner sur l'injustice dont elle fait preuve vis-à-vis de sa devancière. Si parmi les costumes tout faits dont cette dernière habilla les intelligences et les caractères des générations passées, il en est qui n'aillent pas à ravir, j'en sais aussi, et de nombreux, qui faisaient honneur aux tailleurs. Et pour juger de la pédagogie qu'on persiste à appeler nouvelle, attendons de voir une génération entière habillée d'après ses mesures.

Il n'en est pas moins vrai, malgré ces remarques, qu'une des premières tâches des instituteurs, sinon la première, est de s'efforcer de connaître personnellement tous les enfants dont l'éducation leur est confiée. Et il est également vrai que chez quelques pédagogues seulement et non chez tous, l'aptitude à l'observation pédologique est un don naturel, un talent qui germe pour ainsi dire spontanément. Chez la plupart, il n'y a pas germination spontanée, il faut la chiquenaude initiale et une culture méthodique, une préparation lente et judicieuse.

L'École normale provinciale de Mons opère cette culture et cette préparation par les moyens suivants :

Les élèves sont tout d'abord invitées à s'observer *elles-mêmes*, au triple point de vue physique, intellectuel et moral. On leur demande ensuite un rapport détaillé sur l'examen introspectif auquel elles se sont livrées. « Se bien étudier dans ses puissances et ses faiblesses, dans ses qualités et ses défauts, prédispose à l'observation sagace d'autrui, et même victime pour les autres à une indulgence dont on aura senti pour soi-même le besoin. »

Cette observation de la pédagogie nouvelle rappelle singulièrement les conseils du vieux Socrate, ce qui veut dire qu'elle a toutes les chances d'être parfaitement juste.

Les rapports des élèves sur elles-mêmes sont soumis au maître de classe et au professeur de pédagogie, qui corrigent et font la mise au point.

Chaque année subséquente, les élèves doivent fournir un nouveau rapport du même genre, qui complètera ou corrigera les précédents.

A côté de ce travail d'observation de soi-même, les futures institutrices formées à Mons sont appelées à observer celles de leurs compagnes que des relations particulières d'intimité leur permettent d'étudier de près.

Puis, dans leur dernière année d'études, les élèves institutrices sont chargées de suivre et d'observer pendant un trimestre une élève frœbelienne ou primaire de la ville et de faire sur elle un rapport ou des rapports illustrés de la photographie de l'élève observée.

Voici les directions données aux normaliennes pour les guider dans leurs observations : Il va de soi que les enfants ne doivent pas se sentir surveillés. Il faut se mêler à leurs jeux, s'attacher à gagner leur confiance et leur amitié, les étudier dans leurs paroles, leurs actions, leurs omissions. Se garder de tirer une conclusion générale d'un fait particulier. Réunir un ensemble de remarques dont on puisse dégager, avec quelque probabilité, les qualités et les défauts de l'enfant tenue en observation. Rechercher ce qui devrait être fait pour éveiller les qualités latentes et pour combattre les défauts naissants qu'on a constatés. Etudier les élèves dans leurs caractères physiques, intellectuels et moraux. Ne pas conclure d'un seul acte bon ou mauvais à telle qualité ou à tel défaut. Ne pas rechercher seulement les défauts, mais aussi les qualités. Remarquer que les défauts sont souvent des qualités en excès : l'avarice est une économie exagérée, la prodigalité, une générosité excessive, etc. Inspirer de bons sentiments en supposant qu'ils existent déjà, etc.

A titre de curiosité, nous donnons ci-dessous le rapport d'une normalienne sur elle-même.

Nous y joignons un tableau synoptique destiné à faciliter l'observation pédologique. Il contient l'indication des principaux défauts et des principales qualités des enfants.

Chaque éducateur ne trouverait-il pas intérêt et profit à l'élaboration d'une liste semblable?

L.-S. P.

EDMOND DE AMICIS DANS NOS ÉCOLES

Il n'y a sans doute pas dans la Suisse romande d'école où le nom d'Edmond de Amicis ne soit connu, de classe dans laquelle n'ait pénétré son bel ouvrage « Cuore » (Du Cœur). Ce livre, un vrai chef-d'œuvre, a pris sa place, et une place d'honneur, dans la littérature de la jeunesse et de l'enfance. Nos livres de lecture en ont transcrit maints fragments ; les maîtres et maîtresses de nos écoles en ont lu ou raconté à leurs élèves les divers récits.

Ce n'est pas seulement aux enfants de son pays, l'Italie, qu'Edmond de Amicis a pensé en écrivant « Du Cœur », mais à tous les enfants, à quelque nation qu'ils appartiennent.

Les sentiments qu'il décrit sont de toutes les races, le devoir qu'il exalte est le même pour la jeunesse de tous les peuples, l'idéal qu'il propose est le même pour tous les hommes : idéal de la famille, de l'amitié, de l'amour de la patrie.

Et comme il comprenait bien « les jeunes », comme il les aimait, avec quel art il savait s'adresser à eux !

Les héros des récits de « Cuore » sont des amis pour des générations d'écoliers qui s'inspirent de leurs exemples et les aiment comme des frères : Enrico, Garrone le « petit maçon » Stardi, Precossi, Derossi et tant d'autres chers et braves camarades.

Les enfants de nos écoles n'ont pas été seuls à apprécier la lecture de « Cuore ». Quel est le maître d'entre nous, qui n'ait été ému par ces pensées, choisies au hasard parmi tant de belles et hautes conceptions : « Aime ton maître comme il t'aime, car il appartient à cette noble famille d'instituteurs qui sont les pères intellectuels de milliers d'enfants?.. »

« Aime-le toujours et prononce avec respect le beau nom de « maître » qui, après celui de père, est le plus noble et le plus doux qu'un homme puisse donner à un autre homme... » L'enseignement, l'éducation de l'enfance était pour de Amicis une mission sacrée dont le but est l'élévation morale et intellectuelle de l'humanité.

Edmond de Amicis est mort le 11 mars dernier ; mais la semence de bien qu'il a jetée dans tant d'âmes lèvera et produira ses fruits. Sur son cercueil, un grand « cœur », en violettes avait été placé

par la jeunesse des écoles de Bordighera où il avait été chercher la santé et où il a trouvé la mort.

La presse européenne, tout entière, a rendu hommage au grand écrivain, à l'homme bienveillant et bon, à l'ami de tous... Nous voulons, nous aussi, apporter notre modeste tribut d'honneur et de reconnaissance à l'auteur populaire qui a témoigné tant d'amour aux enfants.

J. CARMAGNOLA.

NOTE. — Le livre *Cuore*, adopté, pour ainsi dire, dans toutes les écoles du monde entier, a été traduit en français, en allemand, en anglais, en espagnol, en portugais, en russe, en bohémien, en hongrois, en roumain, en croate, en hollandais, en suédois, en danois, en grec, en arménien, en arabe et, dernièrement, même en japonais.

Rien qu'en Italie, *Cuore* a eu le nombre, unique dans les annales de la librairie, de 500 éditions.

LA SUBVENTION SCOLAIRE EN MARCHE

M. *Schulthess* (Argovie) a développé au Conseil des Etats sa motion tendant à l'augmentation des subventions fédérales à l'école primaire. L'orateur a établi que les dépenses scolaires des cantons et des communes s'accroissent chaque année. Les deux millions fournis par la Confédération ne sont plus en rapport avec les sacrifices des cantons et avec le budget fédéral de 145 millions. Les recettes douanières dépassent les prévisions du Conseil fédéral. Elles ont atteint 72 millions en 1907. Tous ces millions surnuméraires permettent à la Confédération d'être plus large envers l'école. Cela ne l'empêchera pas de continuer, comme le fait le budget de 1908, à amortir en une seule année 3, 4 millions sur une dette de 93 millions.

M. *Brugger* (Grisons) a appuyé la motion au nom du groupe catholique, à condition qu'il ne soit rien changé aux dispositions constitutionnelles.

M. *Python* (Fribourg) voulait donner à la motion un caractère d'urgence en fixant jusqu'à la session de juin le délai dans lequel le Conseil fédéral doit transmettre son rapport aux Chambres. La subvention de 2 millions est devenue tout à fait insuffisante; la conférence des directeurs cantonaux de l'Instruction publique demande qu'on la porte à 4 millions.

MM. *Leumann* et *Munzinger* ont combattu la proposition de M. Python, qu'ils ont trouvée incompatible avec les règles budgétaires qui nous régissent.

M. *Comtesse*, chef du Département des finances, a fait ressortir les majorations de dépenses qui résulteront des propositions concernant les assurances et les revendications de l'agriculture. Le Conseil fédéral a donné, l'an dernier, le tableau fidèle de la situation financière, et les Chambres ont approuvé ses conclusions. On ne peut demander au Conseil fédéral un nouvel exposé financier par lequel il se déjugerait. Avant d'augmenter les subventions scolaires, il convient de voir tout d'abord comment on fera face aux dépenses déjà prévues. Le Conseil fédéral reconnaît qu'il faut augmenter la subvention d'un ou deux millions, mais en même temps il estime qu'il faut sérier les dépenses.

Par 19 voix contre 13, la motion Schulthess a été adoptée éventuellement sans l'amendement de M. Python, puis elle a été prise en considération par 31 voix. C'est de bon augure pour l'avenir.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Ecole primaire suisse. — Dans le but d'arriver à centraliser et à concentrer de plus en plus l'enseignement primaire dans la Suisse allemande, un organe pédagogique avait soulevé la question de l'intercantonalisation de l'enseignement (*Freizügigkeit der Lehrer*). Chaque instituteur aurait le droit d'enseigner, non seulement dans le canton dans lequel il aurait passé ses examens, mais aussi dans toute la Suisse allemande.

Il semble que la question fasse du chemin. En tout cas, la direction de l'éducation du canton de Saint-Gall propose de fixer l'intercantonalisation à l'ordre du jour de la conférence des directeurs de l'éducation.

JURA BERNOIS. — † **Théophile Giaque.** — Bien que l'enterrement ait été, conformément au désir du défunt, annoncé « sans suite », un groupe de collègues et d'amis avaient tenu à accompagner à sa dernière demeure la dépouille mortelle de M. Théophile Giaque, instituteur, décédé à Bienne le 2 avril.

Sur la tombe ouverte, M. Albert Huguenin a adressé, au nom du corps enseignant, un dernier adieu à ce bon citoyen, à cet excellent collègue. Né à Prêles en 1860, Th. Giaque passa à la montagne les belles années de son enfance; en 1875, il entra à l'école normale de Porrentruy pour en sortir en 1879, porteur du brevet d'instituteur primaire. Elu la même année à Lamboing, il y resta jusqu'en 1898, travaillant courageusement, avec la digne compagne qu'il s'était choisie, à l'instruction de la jeunesse. L'éducation de ses propres enfants — il y

en a neuf qui vivent — l'engagea à postuler une place à Bienne. Ici, les difficultés de l'existence et l'insuffisance de son traitement obligèrent Th. Giauque à se vouer à des occupations accessoires qui, à la longue, ébranlèrent sa forte constitution ; la plaine n'était pas faite pour cette vigoureuse plante de la montagne ! Il y a juste un an, Th. Giauque devait remettre sa classe à un remplaçant. Malgré tous les soins dont il fut entouré, il ne devait plus y rentrer, dans cette école qu'il aimait tant ! Il s'est éteint le 2 avril, à la force de l'âge. Th. Giauque n'est plus, mais son souvenir restera gravé dans le cœur de tous ceux qui l'ont connu de près.

M. le pasteur Gétaz, qui fêtait dimanche son jubilé sacerdotal et ses noces d'argent avait tenu, malgré l'heure de l'enterrement et malgré les circonstances, à présenter personnellement à la famille éplorée les regrets qu'éprouvent les autorités scolaires à se séparer d'un serviteur aussi consciencieux que modeste ; il voulait lui expliquer publiquement la reconnaissance des parents et de la population tout entière ; et il l'a fait en termes émus et bien sentis. Les personnes, qui assistaient à l'enterrement ont été profondément touchées du bel exemple de désintéressement, de fidélité au devoir, d'inébranlable attachement à l'école et au corps enseignant donné hier par le dévoué pasteur de la paroisse française de Bienne.

Br.

***** Société des maîtres abstinents.** — Les journaux du Jura bernois publient le communiqué suivant :

« Samedi 4 avril s'est tenue, à l'hôtel de tempérance à Malleray, l'assemblée ordinaire des maîtres abstinents, présidée par M. Rossel, instituteur à Sonvilier. Mlle Zettler, maîtresse secondaire à Bienne, dans un rapport très spirituel, a parlé des moyens à employer pour propager l'abstinence au sein de nos populations. Sur la demande de M. Gilliard, de Reconvilier, la majorité a décidé de faire imprimer ce rapport afin de pouvoir le soumettre aux intéressés.

» Un second rapport a été présenté par M. Rossel, concernant l'Assemblée générale de la Société suisse des maîtres abstinents à Olten. Le rapporteur a fait remarquer que, pour la première fois, les Vaudois étaient présents. Après la passation des comptes, M. O. Wuilleumier, instituteur, a été nommé caissier, puis le président a levé la séance, en offrant une petite collation à toutes les personnes qui s'intéressent à la Société.»

H. GOBAT.

Le renvoi des élèves. — Les journaux publient la notice suivante :

« L'instituteur a-t-il le droit de chasser un élève de l'école ? C'est la question qu'avait à résoudre l'autre jour le président du tribunal de Fraubrunnen. Oui, a répondu le juge, l'instituteur a le droit de renvoyer à la maison un écolier qui trouble la classe par ses polissonneries. Par contre, il doit en avertir immédiatement les parents ; sinon le père ne peut être punissable si son enfant, chassé de l'école, ne l'avertit pas et va courir les rues et les champs au lieu de retourner en classe. »

H. GOBAT.

Protection de l'enfance. — Ainsi que les lecteurs bernois de l'*Educateur* en auront sans doute été informés par la presse politique, la commission bernoise pour la bienfaisance dans l'église a nommé un comité d'initiative, dont la tâche

consiste dans la fondation d'un sanatorium d'enfants malades pour le canton de Berne.

Un appel chaleureux lancé par le Comité a eu beaucoup de succès, mais des sacrifices considérables sont encore nécessaires pour que le but visé puisse être atteint.

La Société des instituteurs ayant fait figurer la Protection de l'enfance sur son programme, a été invitée à prêter son appui à l'œuvre projetée. Le Comité central y a consenti très volontiers, dans la ferme assurance que chaque sociétaire sera prêt à faire son possible pour procurer à des enfants malades un asile à créer en vue de leur guérison. Afin d'intéresser aussi les écoliers à cette institution de bienfaisance, le Comité central fera la proposition suivante à la prochaine assemblée des délégués :

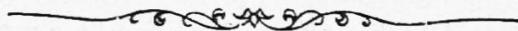
« Dans toutes les classes du canton, une collecte sera faite, dans le courant du mois de mai, parmi les élèves, dont le produit sera affecté à la fondation d'un sanatorium pour enfants malades. »

Puisse cette proposition être accueillie favorablement afin que la belle œuvre entreprise trouve sa réalisation dans un avenir pas trop éloigné. P. St.

VAUD. — Les pipes de Pestalozzi. — On a retrouvé, à Yverdon, le « livre de crédits » de M. Bezencenet-Hutter, où sont inscrits les... achats de pipes qu'y fit le grand éducateur. Il en résulte que, du 22 février 1822 au 3 avril 1824, Pestalozzi a acheté chez Bezencenet-Hutter vingt-quatre pipes en porcelaine, en « racine fine », en terre, en écume, en coco, etc., pour un total de 20 livres 17 batz.

Eh oui ! le père Pestalozzi fumait ; il fumait même beaucoup et de bon tabac ! Il ne dédaignait pas non plus un verre de bon vin. Il avait un faible, dit-on, pour le café noir. C'était un homme enfin et chacun sait que l'homme ne peut pas vivre... de pédagogie seulement !

ARGOVIE. — *L'Éducateur* enregistre avec chagrin la mort, survenue à l'âge de 64 ans, de M^{me} Gertrude Villiger-Keller, à Lenzbourg, présidente de la Société d'utilité publique des femmes suisses. Elle était la fille d'Augustin Keller, l'admirateur de Pestalozzi, qui fut directeur de l'école normale, puis chef du Département de l'Instruction publique de son canton. C'est à la défunte que cette association de femmes suisses, qui compte aujourd'hui huit mille membres, doit d'être devenue une des plus importantes et des plus considérées de la Confédération. M^{me} Villiger-Keller n'était pas une féministe au sens étroit du mot ; mais elle avait la conviction que notre pays a besoin de braves femmes et de bonnes mères, et, grâce à l'ascendant qu'elle exerçait par son esprit large et élevé, autant que par sa parole nette et claire, elle avait su communiquer à des milliers de femmes son enthousiasme pour tout ce qui peut contribuer au développement de nos institutions. Avec elle disparaît une des physionomies les plus marquantes du monde féminin de la Suisse.



BIBLIOGRAPHIE

Deutsche Grammatik für Ausländer jeder Nationalität, par le Dr Karl Krause.

Le Dr K. Krause, professeur de langue allemande à Oporto, après plusieurs années d'activité dans un institut de cette ville, avait senti toutes les difficultés de l'enseignement simultané d'une langue à des élèves de nationalité différente. Pour remédier à ces inconvénients et diminuer les obstacles d'un tel enseignement, il avait composé, en 1867 déjà, une grammaire spéciale que peuvent utiliser pour l'étude de l'allemand, aussi bien un Anglais ou un Italien qu'un Français. C'est cette même grammaire, revue par le Dr Nerger, que présente au public la maison d'édition Kern, de Breslau.

L'ouvrage comprend trois parties, bien ordonnées et traitées d'une façon très claire et très approfondie : 1^o étude des sons, prononciation ; 2^o étude des mots, les dix parties du discours ; 3^o la syntaxe. Ce volume de 276 pages ne contient que des règles et leur application à quelques exemples tirés du langage usuel ; pas de thèmes, pas de morceaux de lecture : de la grammaire toute pure, toute sèche. Les règles sont énoncées en allemand, très simplement et avec force termes latins qui les rendront aisément compréhensibles.

C'est un ouvrage très complet, qui pourra rendre de grands services aux maîtres placés dans les mêmes conditions que l'auteur, je veux dire à ceux qui enseignent l'allemand dans des classes composées d'élèves de nationalités différentes, spécialement à ceux qui professent dans des instituts, où les classes sont bien rarement homogènes au point de vue de la langue maternelle.

C'est donc à ceux-là tout particulièrement que se recommande le présent ouvrage, qui facilitera considérablement leur tâche et initiera rapidement les élèves à la langue allemande en les forçant à exprimer les règles directement en allemand. Mais il ne trouvera pas de place dans nos écoles primaires ou secondaires, où le besoin ne s'en fait pas sentir et où la méthode intuitive a conquis une place que l'on ne saurait songer à lui ravir.

E. D.

Prüfende Gänge durch das Arbeitsfeld der Schule, par le Dr Gaspard Fischer. Berne, chez A. Francke. 1908.

Dans ces 118 pages, l'auteur, en sagace observateur, aborde et solutionne la plupart des problèmes délicats qui se posent aujourd'hui à l'attention des hommes d'école. Les tendances pédagogiques actuelles, l'organisation des plans d'études, la question du surmenage et des travaux à domicile, celle de l'horaire, de la co-éducation, de la concentration sont tour à tour envisagées par un esprit averti et non prévenu. La seconde partie, non la moins intéressante, traite de toute la didactique de l'enseignement primaire et secondaire.

L'auteur puise aux multiples sources, entre autres, nous l'avons vu avec plaisir, dans Lacombe, *Esquisse d'un enseignement basé sur la psychologie de l'enfant*, qui est à maintes reprises cité par le pédagogue bernois.

Sous le titre *A. Nääs (Svezia)*, M. Giuseppe Cavaletti, instituteur à Rome, publie une brochure sur le 100^{me} cours normal de travaux manuels donné dans la célèbre institution du Slöyd suédois. Recommandé à tous ceux — ils sont de plus en plus nombreux chez nous — qui lisent ou parlent l'italien.

PARTIE PRATIQUE

TRAVAIL DE VACANCES

Voici les vacances ! Nos petits élèves s'éparpillent en bandes joyeuses dans les prés fleuris. Plus de leçons à préparer, plus de leçons à donner...

Si nous allions nous-mêmes à l'école cette semaine, à l'école de l'enfant ? Ses actes, ses paroles, ses regards naïfs ou malicieux constitueront toujours, pour qui sait les interpréter, le meilleur cours de pédagogie. Posons donc là notre livre, descendons de notre chaire, penchons-nous un instant sur l'enfant, non plus pour l'instruire, mais pour être instruits à notre tour.

Voici, comme préparation à ce travail de vacances, quelques pages du *Journal de Lili*, tenu par sa mère, Mme van K., et cité par B. Pérez dans sa dernière édition de « l'Education intellectuelle dès le Berceau ».

Quatre ans et demi. — Depuis notre séjour à Féval, je lui donne chaque jour quelques leçons à la Fröbel, et non sans succès. Elle reçoit aussi quelques leçons d'*arithmétique* fort simple. Longtemps elle ne comprenait pas ceci : « Jean a deux bonbons, Marie en a quatre ; combien Marie en a-t-elle de plus que Jean ? » La faute en était sans doute à la question et non à l'enfant. Je la posai de nouveau ainsi : « Quels bonbons Marie a-t-elle que Jean n'a pas ? » et appelant à mon aide les couleurs différentes des bonbons, j'ai réussi à le lui faire comprendre.

Au contraire, elle a résolu sans aucune peine le petit problème suivant : « Betty a besoin de crayons ; elle va à la boutique avec quatre sous dans sa bourse. Le marchand lui dit : Pour deux sous je vous donne un crayon. Combien Betty a-t-elle pu en acheter ? » — Après un moment de réflexion, Lili dit : « Deux. »

« En général, elle saisit très vite et très bien ce que je lui apprends de nombres, de formes, de divisions, etc. Elle se sert facilement des nombres jusqu'à cinq ; je ne vais pas plus loin pour le moment. Elle sait compter jusqu'à huit ; mais à compter seulement, je n'attache aucune importance : un perroquet peut l'apprendre. Il faut savoir se servir des nombres, et il paraît que le nombre quatre embrouille déjà les petits enfants.

En d'autres choses, je vais plus loin. Quoique M. Pérez, dise que les *généralisations* ne sont guère à leur place avant la sixième année, j'en use pourtant avec Lili, mais avec modération. Elle comprend, par exemple, qu'il y a des groupes d'animaux qui se ressemblent sous quelques rapports, tandis que, sous ces mêmes rapports, ils diffèrent d'autres groupes. Elle sait très bien quels animaux ont une colonne vertébrale, lesquels ont le sang chaud ou froid, lesquels pondent des œufs ou ont des petits vivants. J'ose dire qu'elle sait plus de zoologie que beaucoup d'élèves de huit à neuf ans ; c'est qu'on en laisse l'enseignement aux classes moyennes et supérieures, tandis qu'elle est la vraie science des enfants, basée sur l'observation d'êtres vivants et sur la mémoire.

Elle s'intéresse aussi à l'anatomie, et me suit avec attention quand je lui montre comment un squelette est bâti, où sont placés les poumons, le cœur, l'estomac, les intestins, et ce qu'ils font. Enfin, quand je pense à tout ce qu'elle sait,

et sait bien, je m'étonne de ce que les enfants peuvent apprendre en jouant, lorsqu'on sait seulement satisfaire leur curiosité naturelle. Car je me laisse surtout guider par les questions de Lili ; seulement je tâche de mettre de l'ordre et de la méthode dans les réponses. Je voudrais que quand je commencerai à l'instruire pour tout de bon, nous n'eussions qu'à ramasser, qu'à réunir et à compléter des brins de science pour en faire un tout.

Un mois après. — Ce matin c'était la leçon de *calcul*. Nous en sommes encore au nombre cinq. Je prenais cinq petits bonbons, dont je faisais deux parts, l'une de deux, l'autre de trois bonbons. Je dis à Lili : Tu peux choisir une de ces parts ; l'autre sera pour Djina (qui assistait à la leçon). Sans hésiter, elle prit pour elle les deux bonbons. Pensant qu'elle n'avait pas bien examiné, je lui demandai : « Pourquoi prends-tu celle-ci, et non l'autre ? » En rougissant un peu elle répondit : « Parce que Lili ne veut pas être avare ». J'étais touchée au cœur.

Elle profite beaucoup de ces petites leçons à la Frœbel ; elle comprend et retient facilement tout ce qui se rapporte au *nombre* et à la *forme* ; c'est l'esprit mathématique de son père. Depuis juillet (nous sommes en novembre), elle apprend un peu à lire, mais j'attache plus de valeur au développement des dons naturels ; je veux qu'elle sache surtout écouter, faire attention, observer, comparer, s'assimiler ce qu'elle apprend, etc.

Quatre ans et neuf mois. — En regardant des images, je lui ai parlé de James Watt et de sa persévérance à réfléchir toujours jusqu'à ce qu'il eut inventé une machine pour faire travailler pour nous la « forte vapeur ». Je lui disais, en même temps, qu'à tout le monde il faut de la persévérance pour réussir. Eh bien, ce matin, je l'ai entendu commander quelque chose à Sar. Sar disait que c'était trop difficile. Et Lili : « Allons, Sar, essaie, essaie donc, comme James Watt ! »

Quatre ans et dix mois. — « Hier je lui dis que nous aurions bientôt de la musique, car mon mari a coutume d'offrir une fête aux employés indigènes qui, à notre nouvel an, viennent nous apporter des cadeaux et des compliments. Est-ce à cause de la pluie qui tombe en décembre ? Est-ce à cause du mot fête ? Je ne sais pas, mais tout à coup elle me racontait qu'elle avait eu un arbre de Noël à P..., qu'il y avait des lumières et qu'elle distribua de petits paquets aux domestiques, tandis qu'elle eut une poupée. « Oui, et à la porte de la chambre de Lili, il y avait une petite grille que les gens devaient passer en sautant. » Ce détail m'a bien frappée, pour deux raisons : 1° Il paraît qu'elle confond les deux arbres de Noël qu'elle a eus, l'un à B..., à l'âge de vingt mois, le second à P..., à l'âge de deux ans et demi. A ces deux occasions elle distribua des cadeaux ; il n'est donc pas étonnant, que dans sa mémoire, ces deux fêtes n'en paraissent qu'une ; 2° la première impression doit avoir été la plus forte, car c'était à sa chambre, à B..., que j'avais fait faire une grille, pour l'empêcher de la quitter et de tomber dans l'escalier du bordès. C'est donc un souvenir de vieille date, celui de la grille !

Cinq ans. — Quand une nouvelle idée s'est emparée d'elle, elle n'en démord pas, elle y revient continuellement. Ainsi, je lui ai expliqué que nous demeurons sur une étoile qui tourne autour du soleil, et que le temps qu'il faut à notre

« étoile » (je ne dis pas *terre*, pour ne pas l'embrouiller), pour faire son tour, s'appelle « an ». Depuis ce temps, elle me demandait plusieurs jours de suite : « Maman, est ce que l'étoile tourne toujours ? Mais je ne la vois pas tourner ! Est-ce que notre étoile est aussi « du feu », comme les autres ? Mais le sol est noir ! Est-ce que le soleil est vraiment du feu, puisqu'il nous réchauffe ? » etc., etc.

... Elle comprend qu'il y a une vérité et une fiction. Des petits héros de ses contes, elle demande toujours : « Est-ce que ce sont de vrais enfants ? »

... Malgré son intelligence et son *développement* considérable pour un enfant dans ces circonstances, elle n'est qu'un enfant *très simple*, très bébé même. Elle raffole de ses poupées, et elle vient me dire d'une mine sérieuse : « Maman, la bébé de Lili a des caprices, elle ne veut pas manger ! » Souvent, elle apprend à lire à sa poupée, et à ses amies javanaises elle enseigne le hollandais. Aussitôt que je lui ai raconté quelque chose qui l'intéresse, elle le raconte à la bonne de Bébé.

... Toujours elle cherche une réponse à la question : « Qu'est-ce qui rime ? » D'abord, elle croyait que deux mots ayant une même voyelle riment : *pad* et *man* (crapaud, homme). Chez nous, on appelle cela « rime espagnole » et quelques-uns de nos poètes s'en sont servis, mais rarement. Un jour, elle vient à moi toute rayonnante, s'écriant : « Ecoute maman, *rol* (jupe), *riem* (ceinture), *rob* (phoque), tout cela rime ! » Elle en était donc à l'allitération de nos ancêtres. En vain, je lui ai donné des exemples de bonnes rimes, elle n'y est pas encore.

Elle réfléchit sur tout, et puis fait des questions comme les suivantes : « Maman, qu'est ce que la *fièvre* ? Que font les médecins dans notre corps ? Est-ce qu'il y a aussi des bébés dans les « corps » des jeunes filles ? Comment est-ce que les bébés viennent dans les corps ? » etc., etc.

Elle critique les images qu'elle voit ; par exemple, dans le livre de *Paul dans la lune*, elle trouve que, dans la première image, le visage de Paul est mal dessiné, ce qui est vrai. Examinant bien l'image où Paul fait son entrée chez *M^{me} Lunatique*, elle m'a demandé : « Maman, pourquoi est-ce que cette *grande* dame a des mains de bébé ? »

Cinq ans et demi. — ... Enfin, enfin, elle a compris ce que c'est que la rime ! Elle a cherché des semaines ; enfin elle y est. Ce matin, en lisant, elle dit tout à coud : « Maman, *gras* (herbe) et *glas* (verre) cela rime ? » — « Oui. » Et maintenant les rimes se succèdent : *rot*, *pot*, *man*, *pan*, etc.

... C'est vraiment un esprit scrutateur. Des jours entiers, elle a roulé dans sa petite tête la question : Pourquoi un et même jour porte-t-il trois noms : *hier*, *aujourd'hui*, *demain* ? Enfin, cela lui est devenu clair. « Le jour d'hier a eu trois noms, m'a-t-elle dit ce matin ; d'abord, il s'appelait *demain*, puis *aujourd'hui*, puis *hier* ; deux noms sont déjà tombés, mais le troisième y est encore ». Souvent elle me demande : « Est-ce que la journée est déjà finie ? » car elle commence à sentir que, malgré la sieste, vingt-quatre heures ne font qu'une seule journée. Puis elle me demande souvent : « Est-ce qu'il y a des semaines dans vingt jours ? » Enfin, elle n'accepte rien qu'elle n'ait parfaitement compris. Quand je lui raconte des histoires, il faut qu'elle sache si ce sont de *vrais* enfants, quel âge ils ont, dans quel pays ils demeurent, quelle langue ils parlent.

Cinq ans et huit mois. — Quelquefois, Lili est tellement excitée par le jeu, qu'elle a de la peine à s'endormir ; souvent, elle devient alors tout à fait méchante : elle crie, elle trépigne, elle empêche Bébé de dormir, et moi de lire une ligne. Ayant observé, que chez Lili, quand elle est un peu nerveuse, une parole autoritaire ou une menace sérieuse agissent comme un calmant, je m'avisai un soir de lui parler avec sévérité, et de lui promettre une fameuse fouettée si elle ne s'endormait pas tout de suite. Cela l'hypnotisa, pour ainsi dire. Elle cessa de sangloter, et, au bout d'un quart d'heure, s'endormit. Plusieurs fois déjà, j'ai dû avoir recours à cette mesure extrême, dans son intérêt, car il faut qu'elle ait sa ration de sommeil. Hier, je lui dis : « Mais, bijou, pourquoi ne veux-tu pas t'endormir quand je te parle doucement ? Pourquoi faut-il toujours que je te gronde et te menace ? Tu sais bien que maman n'aime pas les paroles dures et les coups. » — « Oui, dit-elle, mais c'est bon que maman menace Lili, car alors Lili pense tellement à la fouettée qu'elle s'endort. »

Cinq ans et neuf mois. — Aujourd'hui Lili a fait preuve de bon goût. Elle allait avoir un cahier neuf. Je n'en avais que deux ; l'un de couleur orange, avec une gravure sans grâce aucune, représentant un coin de ville avec rien que des maisons ; l'autre d'un gris clair, avec un coin de ville aussi, mais plus gracieux que l'autre. Je m'attendais à ce qu'elle choisisse le cahier orange, à cause de la couleur vive ; mais non elle a pris le gris. « Pourquoi ? » demandai-je. Parce qu'il y a ceci et cela, dit-elle, montrant justement ce qui rendait gracieuse la gravure : l'eau, le pont, l'arbre, les oiseaux.

Six ans moins quelques jours. — L'autre jour elle était de mauvaise humeur ; ce jour-là je lui donnais moi-même son bain, et elle m'agaçait de toutes manières. N'en venant pas à bout avec la patience ni la sévérité, je crus toucher son cœur en disant : « Si maman venait à mourir, tu te repentirais d'avoir été si méchante avec elle ? » — « Est-ce que maman va donc bientôt mourir ? » fit-elle d'un ton parfaitement calme. — « Je ne sais pas, répondis-je, personne ne sait quand lui ou un autre mourra, et c'est justement pourquoi nous devons être bons pour les personnes pendant qu'elles vivent ; quand une fois elles sont mortes, on ne peut plus rien faire pour elles. » Et que dit cet enfant terrible après quelque réflexion : « Quand maman sera morte, Lili aura plus de temps pour jouer ! »

Quelques jours après. — Elle a six ans aujourd'hui. Entre autres choses, elle a eu, sur sa table à cadeaux, garnie de fleurs, et avec six bougies pour annoncer l'âge, un bocal de petits chocolats. Elle a demandé si tout ce bocal était à elle, si elle était libre d'en faire ce qu'elle voudrait. — « Oui », disons-nous. Une heure après, tout le bocal était vide : la plupart des petits chocolats avaient passé dans les bouches de ses camarades et d'autres enfants qui étaient accourus pour voir les joueurs et entendre leurs instruments. Même le bocal avait été donné, ainsi qu'une poupée noire qu'elle avait reçue. Nous nous demandions si cette libéralité provenait de vraie générosité, ou bien de l'idée qu'elle a et peut avoir du superflu, et que maman remplacera tout.

Mais, l'autre jour, arriva ceci. Je coupais et préparais des beurrées ; Lili me demanda une croûte pour Oumi : je lui en donne une : elle veut que j'y mette du beurre ; or, le beurre est cher aux Indes. Je lui dis dont : « Pour Oumi, une

croûte sèche est déjà un régal (ce qui est vrai). » Alors, avec son petit index, elle gratta le beurre de son propre pain et l'étala sur la croûte d'Oumi. Cela, c'était de la générosité pure. D'ailleurs, Ferdi montre la même inclination à donner. Il offre à tout le monde le biscuit qu'il a à la main.

(Communiqué par *F.-M. G.*)

DICTÉES

L'Épargne.

I

Savez-vous ce que c'est que l'épargne? L'instinct confus qui pousse l'écureuil à mettre à l'abri dans quelque rustique cachette les provisions qui lui feraient défaut en hiver, la prévoyance qui enseigne à la fourmi et à l'abeille actives l'art de parer pendant la belle saison aux privations des saisons moins fortunées, c'est de l'épargne. Quelle que soit notre situation dans le monde, quelques minimes que soient nos ressources, quelques difficultés que la vie nous tienne en réserve, nous avons tous, êtres intelligents, le devoir d'épargner.

Épargner, c'est se priver d'une satisfaction superficielle, c'est, pour l'enfant, renoncer à la friandise tentatrice, pour l'ouvrier, supprimer le verre d'absinthe dangereux ou l'alcool meurtrier, pour la jeune fille se passer d'un ruban ou d'une parure, afin de remplir la tirelire. Demain, la maladie peut venir, l'occasion d'une dépense urgente se présenter, l'épargne est là. La caisse philanthropique l'aura bien gardée, elle l'aura fait fructifier. Petit à petit, les sous d'intérêt s'étant ajoutés aux francs de capital auront fini par former une somme. Et, par ses propres forces, ce qui est une des plus grandes jouissances que la vie ait réservées à l'homme, l'individu prévoyant fera face aux difficultés imprévues. L'épargne c'est le sens de la responsabilité, c'est la vraie liberté.

II

Cependant, la prévoyance de l'homme se distinguera toujours de celle de l'écureuil, de l'abeille et de la fourmi. Les animaux ont obéi à la loi obscure de la nature; ils ont accumulé parce qu'ils l'ont ainsi appris, sans se demander pourquoi. Il n'est pas dans la nature de l'homme d'être prévoyant, et cette qualité que lui ont enseignée les nécessités d'une existence qu'il s'est créée, devra être cultivée judicieusement. Epargner ne signifie point thésauriser et c'est un bien mauvais calculateur que l'avare qui se prive du nécessaire, nuit à sa santé et à son bien-être par une économie trop stricte et mal entendue.

L'épargne qui peut compter au nombre des petites vertus quand elle est pratiquée avec bon sens devient un vice, un vice honteux même, quand elle dévie et s'exerce aux dépens du prochain. L'homme qui refuserait un secours à son semblable et prendrait prétexte de cette qualité pour détourner les yeux d'une misère qui l'aurait imploré serait un homme méprisable. Le fils qui assurerait son propre avenir avant de procurer aux parents qui l'ont élevé le bien-être de leur vieillesse serait un mauvais fils, quelque estimable que seraient ses qualités, il ne trouverait personne pour l'approuver. Notre premier devoir avant de penser à nous-mêmes est de prouver notre reconnaissance à ceux qui nous ont aimés et se sont oubliés pour nous.

R. TISSOT.

Rapport sur soi-même.

Taille : moyenne. A l'exception de ma tenue qui pourrait être sensiblement améliorée, je ne me connais guère de défauts physiques.

Appétit : Je mange relativement peu. J'ai été habituée dès mon jeune âge à manger de tout.

Sens : Vue excellente. J'entends bien.

Exercices physiques et jeu : Le jeu a été, pendant longtemps, mon plaisir favori. Cependant depuis quelques années ayant complètement abandonné les exercices physiques, je ne m'y sens plus guère portée.

Facultés intellectuelles : Dès que je veux sérieusement m'appliquer à une chose, il est rare que je ne parvienne pas à la comprendre. Malheureusement toutes les branches n'ont guère le don de me plaire ; alors je les néglige ou les travaille sans goût.

Je supporte aisément la fatigue intellectuelle. Lorsqu'une chose m'intéresse, je puis très bien concentrer sur elle mon attention sans éprouver la moindre fatigue. Il m'arrive parfois en écoutant une conférence d'être absorbée par le sujet au point d'oublier totalement les personnes qui m'environnent.

Mémoire très fidèle ; ne possède guère à un haut degré la mémoire des physionomies.

Inspiration très vive, que j'excite encore davantage par la lecture d'un très grand nombre de romans.

Goûts et aptitudes intellectuelles : J'aime par dessus tout la littérature. Cette branche a toujours été l'objet de mes préférences, et si j'en avais le loisir, j'y consacrerai tous mes instants.

Facultés morales : Trop facilement impressionnable ; sensibilité très vive qui fait que la moindre chose m'atteint profondément. J'aime le pathétique, le poignant. J'adore le spectacle, particulièrement le drame : les situations critiques où l'émotion vous étreint. La lecture est mon plaisir favori.

Je suis un peu susceptible ; je suis têtue comme un Breton ; cependant, lorsque j'ai tort, je le reconnais de bonne grâce. Je me trouve parfois volontaire : peut-être est-ce parce que je suis fille unique.

Tableau synoptique des qualités et des défauts les plus communs chez les enfants et les jeunes gens.

| DÉFAUTS | QUALITÉS |
|--|---|
| 1 ¹ Négligence. Inapplication. Paresse. | 1 ¹ Exactitude. Ponctualité. Application. Activité. |
| 2 ² Egoïsme. Exagération du sentiment de la personnalité. | 2 ² Altruisme. Tendance à l'oubli de soi-même. Abnégation. |
| 3 ³ Rudesse des manières. Grossièreté du langage et des sentiments. | 3 ³ Douceur. Délicatesse des manières, du langage, des sentiments. |
| 4 ⁴ Jalousie. Envie. Disposition à la malveillance. | 4 ⁴ Disposition à la sympathie. Emulation. Générosité. |
| 5 ⁵ Irritabilité et emportement du caractère. | 5 ⁵ Modération, calme, patience. |

- | | |
|---|---|
| 6 Tendance à l'exaltation, au sentimentalisme, goût du romanesque. | 6 Pondération de l'esprit, des goûts, des sentiments. |
| 7 Disposition à la mauvaise humeur, à la bouderie. | 7 Disposition à la bonne humeur, à la jovialité. |
| 8 Timidité. Mutisme. Réserve excessive. Bouderie. | 8 Hardiesse. Franchise. Ouverture de caractère; sociabilité. |
| 9 Étourderie. Légèreté. Frivolité. Dissipation. | 9 Esprit de réflexion. Sérieux du caractère. |
| 10 Vanité. Prétention. Orgueil. | 10 Modestie. Simplicité. |
| 11 Disposition à la moquerie, à la taquinerie, à l'intolérance. | 11 Disposition à la bienveillance. |
| 12 Tendance à la curiosité, au commérage, au dénigrement, à la médisance, à l'indiscrétion. | 12 Réserve. Prudence. Discrétion. |
| 13 Disposition au mensonge, à la flatterie, à la dissimulation, à la déloyauté, à l'hypocrisie. | 13 Véracité. Sincérité, droiture, loyauté |
| 14 Ingratitude. | 14 Reconnaissance. |
| 15 Avarice. Prodigalité. | 15 Economie. Générosité. |
| 16 Penchant au larcin, vol. | 16 Honnêteté. Probité. |
| 17 Gourmandise. | 17 Sobriété. |
| 18 Indécence. Absence du sentiment de la dignité personnelle. | 18 Décence. Sentiment de la dignité personnelle. |
| 19 Absence d'énergie morale, d'initiative, de résolution, de constance, de persévérance. | 19 Force de volonté, initiative, fermeté de caractère. Sentiment du devoir. |
| 20 Disposition au découragement. | 20 Persévérance. |

A PROPOS DE LA CARTE MURALE DE LA SUISSE

Die Schweiz. Ein Begleitwort zur eidgenössischen Schulwandkarte von Dr Hermann Walser. 3^{me} édition. Berne. 1908. Chez A. Franke. Prix 2 francs.

Cette explication de la nouvelle carte murale de la Suisse paraît aujourd'hui en 3^{me} édition. C'est dire le succès qu'elle a auprès du corps enseignant. De fait, ce guide est tout à fait remarquable. C'est une mise au point de la science géographique actuelle, qui montre tout ce que le maître peut trouver sur la carte et comment il doit l'interpréter. *Une traduction française de cet opuscule rendrait de grands services au corps enseignant romand.*

Ne se trouverait-il personne, parmi les 3000 membres de l'association romande, qui veuille entreprendre cet utile travail?